



AVIS DE CONCOURS

T.A.E International CREPS de BOULOURIS



Mercredi 05 mars 2025

Lieu : C.R.E.P.S PACA site de Boulouris - 346, boulevard des Mimosas - 83700 SAINT RAPHAEL

DMS: N 43° 25' 04" - E 06° 48' 46"; DD: Lat 43,4177778- Long 06,812778

Programme de la compétition

1 Départ TAEI	
14 h 00	Ouverture du greffe et contrôle matériel
14 h 30	Echauffement 3 volées
15 h 00	Début des tirs

RYTHME A/B/C

Inscription

n.villemur@ffta.fr ; v.gosset@ffta.fr ; cgie84@wanadoo.fr

Ecrire aux 3 adresses systématiquement

Cette compétition ayant pour seule objectif d'acquérir de l'expérience compétitive en toute simplicité, il n'y aura aucune remise de prix, ni récompenses.

Repas : le C.R.E.P.S est un établissement public, il est impossible d'y pique-niquer et il n'y aura pas de buvette. Les archers comme les accompagnateurs peuvent prendre leur repas au restaurant du **CREPS avec réservation lors de l'inscription.**

Date limite des inscriptions et réservations

23 février 2025

Tarif de la compétition

Règlement uniquement par chèque à l'ordre du Comité Régional de Tir à l'Arc

- **5€ le départ**
- **15€ le repas du midi**

Informations

Le nombre de place étant limité (nombre de cibles, catégories...), il est possible que nous soyons contraints de refuser des inscriptions. La compétition est ouverte à **toutes les catégories et armes** mais en **TAE international** uniquement, selon la capacité d'accueil.

Priorité est donnée aux archers du P.P.R (U11 ; U13 ; U15 et U18).

Les blasons utilisés seront ceux du règlement officiel de la discipline Tir à l'Arc Extérieur aux distances internationales. Une tenue conforme au règlement est obligatoire et la tenue de club est encouragée.